

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : REMUVET 100 MG/500 MG SOLUTION SPOT-ON POUR CHIENS DE 4 A 10 KG, Solution pour spot-on

Titulaire : BEAPHAR B.V.

Composition : Imidaclopride 100 mg - Excipient QSP 1 Pipette; Permethrine 500 mg - Excipient QSP 1 Pipette

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8945499 6/2023

Date de décision : 15/12/2023